

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1117

51 – MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Ventes et cessions

325 685 139 RCS Reims.

AXON CABLE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 2100000.00 EUR.

Adresse : 2, Route De Chalons, 51210 Montmirail.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Pour la société absorbante : Dénomination sociale suivie : AXON CABLE Forme : SAS Adresse du siège où le projet de fusion Peut être consulté : 2, Route de Chalons en Champagne 51210 MONTMIRAIL Montant du capital : 2 100 000 € RCS : R. C. S. REIMS 325 685 139 Pour la société absorbée : Dénomination sociale suivie : AXON DE MONTCOUPOT Forme : Société civile Adresse du siège où le projet de fusion peut être consulté : 2, Route de Chalons en Champagne 51210 MONTMIRAIL Montant du capital : 152.45 RCS : R.C.S. REIMS 419 702 675 L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : L'actif et le passif de la société AXON DE MONTCOUPOT, estimés à leurs valeurs comptables conformément aux règles dispositions des articles 710-1 à 770-2 du plan comptable général, s'élèvent à : Actif : 729 456,46 € Passif : 1 319,00 € Soit un actif net à transmettre de 728 137,46 € Il ne sera procédé à aucun échange d'actions et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la société absorbante, puisque celle-ci détient à ce jour la totalité des actions composant le capital de la société absorbée et s'est engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion. La date d'effet prévue est fixée au 1er mai 2026 La date du projet commun de fusion : le 13/05/2026 Les dates et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société absorbante, la société AXON CABLE, le 18/05/2026 au RCS de REIMS ; Pour la société absorbée, la société AXON DE MONTCOUPOT, le 18/05/2026 au RCS de REIMS..